Envoyé en préfecture le 17/12/2025
Reçu en préfecture le 17/12/2025
Publié le
ID : 029-212902308-20251209-2025_DELIB_50-DE

DELIBERATION du CONSEIL MUNICIPAL

L'AN DEUX MIL VINGT QUATRE le mardi 9 décembre à 19 heures, le Conseil Municipal de la Commune de QUERRIEN s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sur convocation adressée individuellement le 03 décembre 2025 conformément aux articles L.2121-10 et L 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Nombre de membres : En exercice : 19 Présents : 13 Votants : 17

PRÉSENTS : CADO S. – ROBIN M.N. - MAHE B. – CADO (LE GOFF) G. - ECK P. - LORAND D. – GUITTON C. – MILER M. – LE GALL J.L – BESNARD G. - KERFORN F. - HELLEGOUARCH G - PERON R. (arrivé à 19h40)

ABSENTS excusés : ECK S. donne pouvoir à ECK P.
KERBIQUET A. donne pouvoir à ROBIN MN.
BATTUT C. donne pouvoir à CADO S.
LE MAT A. donne pouvoir à MILER M.
LE ROUZIC H.
DEMOOR V.

La séance a été ouverte sous la présidence de Monsieur Stéphane CADO, Maire.
GUITTON C. a été nommée secrétaire de séance.

---

n° 50 – décembre 2025

Projet Restructuration/Extension Maison de santé : sollicitation DETR et DSIL

Afin de mettre en œuvre les travaux relatifs à la réhabilitation et l'extension de la Maison de santé, la commune de Querrien souhaite déposer une demande d'aide financière auprès de la DETR (Dotation d'équipement des territoires ruraux) et la DSIL (Dotation au Soutien à l'Investissement Local) 2026. Dans ce contexte, le plan de financement proposé à l'appui de cette demande de subvention est le suivant :

Dépenses

Objet	Montant HT €
Travaux	800 000
Etudes faisabilité	12 000
MO	71 200
TOTAL	**883 200**

Montant total du projet : 883 200 € HT

Recettes

FINANCEURS	Programme	Taux facilité	Montant sollicité	Subvention obtenue
QC	**Fdc démolition-reconstruction**	17 %	150 000	oui
Département	**Pacte Finistère**	11.5 %	100 000	
Préfecture	**DETR**	17 %	150 000	
	DSIL	11.5 %	100 000	
TOTAL des aides sollicitées		56.5 %	**500 000**	
Montant à la charge du maître d'ouvrage		43.5 %	383 200	
TOTAL (coût de l'opération H.T.)		100 %	**883 200**	

Envoyé en préfecture le 17/12/2025
Reçu en préfecture le 17/12/2025
Publié le
ID : 029-212902308-20251209-2025_DELIB_50-DE

Le conseil municipal, après avoir délibéré, 15 voix POUR et 2 ABSTENSIONS (BESNARD G. et KERFORN F.) :

- **APPROUVE** l'opération et le plan de financement ci-dessus,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à solliciter la DETR et la DSIL 2026 (au titre de la rénovation thermique, transition énergétique, développement des énergies renouvelables, auprès de la Préfecture et à signer tout document relatif à cette opération.

Fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an que dessus.
Certifié exécutoire par transmission en Préfecture le
Au registre sont les signatures. Affiché pour copie conforme en Mairie, le 12 décembre 2025

Le maire, Stéphane CADO

